

**PROCÈS-VERBAL** de la séance du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) des Collines-de-l'Outaouais tenue le mercredi 11 mars 2015 à 18h30, à la salle de réunion du CLD des Collines-de-l'Outaouais, 1694 montée de la Source, Cantley (Québec).

**Personnes présentes :** Hélène Bélisle, vice-présidente et représentante de la société civile  
Madeleine Brunette, mairesse de Cantley  
Robert Bussière, maire de La Pêche et préfet de la MRC des Collines-de-l'Outaouais  
André Désilets, secrétaire et représentant de la société civile  
Robert Goulet, maire de L'Ange-Gardien et président par intérim  
Nathalie St-Laurent, représentante de la société civile

**Personnes absentes :** Roch Bouliane, trésorier et représentant de la société civile  
Thierry Boyer, représentant de la société civile  
Richard Gadbois, représentant de la société civile  
Evelyn Gauthier, représentante d'Emploi-Québec  
Marie-Andrée Lépine, représentante du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations

**Personnes-ressources :** Chantal Belleau, directrice générale  
Louise Marchildon, directrice générale adjointe  
Lise Paradis, adjointe administrative

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Robert Goulet préside et ouvre officiellement la séance à 18h50.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-15-19 **Proposé par** Hélène Bélisle **et appuyé par** Robert Bussière, **il est résolu** que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

## 3. PROCÈS-VERBAUX ET RAPPORTS D'ACTIVITÉS

### 3.1 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 4 février 2015

CA-15-20 **Proposé par** André Désilets **et appuyé par** Hélène Bélisle, **il est résolu** d'adopter le procès-verbal du 4 février 2015 tel que déposé.

### 3.2 Suivi aux procès-verbaux

Le tableau des suivis est déposé à titre d'information et la directrice générale en fait la présentation au conseil d'administration.

### 3.3 Adoption du procès-verbal du comité de finances du 21 août 2014

CA-15-21 **Proposé par** Robert Bussière **et appuyé par** André Désilets, **il est résolu** d'adopter le procès-verbal du comité de finances du 21 août 2014 tel que déposé.

### 3.4 Adoption du procès-verbal du comité de finances du 21 octobre 2014

CA-15-22 **Proposé par** Hélène Bélisle **et appuyé par** André Désilets, **il est résolu** d'adopter le procès-verbal du comité de finances du 21 octobre 2014 tel que déposé.

### 3.5 Rapport d'activités de la direction générale

Le document est déposé et la direction générale présente son rapport d'activités. Le président par intérim et la direction générale rencontreront le président et la direction générale de la SADC dans un avenir rapproché.

### 3.6 Rapport d'activités de la présidence

Aucun rapport n'est présenté par le président par intérim. La direction générale remercie Robert Goulet d'avoir accepté le mandat de présidence par intérim.

## 4. PLAN D'ACTION LOCAL POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI (PALÉE) 2015-2020

### 4.1 Projet de PALÉE 2015-2020

**Attendu que** le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais doit adopter un Plan d'action local pour l'économie et l'emploi;

**Attendu que** le CLD des Collines-de-l'Outaouais a organisé des consultations auprès des sept municipalités du territoire et des représentants de six secteurs d'activités économiques soit culture, tourisme, agriculture, ressources naturelles, entrepreneuriat et économie sociale.

CA-15-23 **Proposé par** André Désilets **et appuyé par** Nathalie St-Laurent, **il est résolu** que le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais approuve le projet de Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2015-2020.

**Il est également résolu** que le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais transmette le PALÉE 2015-2020 au conseil des maires de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

### 4.2 Parc du Sault-des-Chats (suivi)

Le CLD des Collines-de-l'Outaouais a reçu une lettre de la CDE de Pontiac nous avisant qu'elle ne sera plus mandataire de la coordination et fiduciaire du projet du Parc du Sault-des-Chats à compter du 31 mars 2015. Une réunion sera convoquée par la MRC de Pontiac afin de proposer un plan de match pour les prochaines étapes.

## 5. FINANCES

### 5.1 Tableau des fonds au 28 février 2015

Le tableau des fonds au 28 février 2015 est déposé à titre d'information.

### 5.2 État des résultats au 28 février 2015

L'état des résultats au 28 février 2015 est déposé à titre d'information.

### 5.3 Entente transitoire 2015 entre la MRC et le CLD

L'Entente transitoire 2015 entre la MRC et le CLD est déposée à titre d'information.

### 5.4 Affectation des sommes désengagées du FPRO

**Attendu que** le « Projet agrobioforestier – année 2 » a été abandonné étant donné sa prise en charge par un groupe de producteurs d'asclépiade;

**Attendu qu'il y a un solde de 5 641 \$ au Fonds des projets régionaux de l'Outaouais (FPRO) et que ce dernier ne sera pas utilisé;**

**Attendu que** la somme résiduelle du projet a été désengagée par le comité d'investissement commun le 11 mars 2015 sous résolution CIC-15-37;

**Attendu que** le Fonds des projets régionaux de l'Outaouais (FPRO) avait été créé à même le budget de fonctionnement du CLD des Collines-de-l'Outaouais et que ce dernier a été aboli lors de l'approbation du budget 2015 par le conseil d'administration du CLD le 17 décembre 2014.

CA-15-24 **Proposé par** Robert Bussière **et appuyé par** Hélène Bélisle, **il est résolu** que la somme résiduelle de 5 641 \$ provenant du désengagement du « Projet agrobioforestier – année 2 » à même le FPRO et qui a été désengagée par le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais le 11 mars 2015 sous résolution CIC-15-37 soit affectée au budget de fonctionnement du CLD des Collines-de-l'Outaouais étant donné que le Fonds des projets régionaux de l'Outaouais (FPRO) a été aboli en date du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## 6. RESSOURCES HUMAINES

### 6.1 Abolition du poste d'agent de développement rural

**Attendu que** la MRC des Collines-de-l'Outaouais a mandaté le CLD des Collines-de-l'Outaouais pour la mise en œuvre de la Politique Nationale de la Ruralité I, II et III;

**Attendu que** le CLD des Collines-de-l'Outaouais a embauché un agent de développement rural dédié à la gestion et à l'animation de la PNR et du Fonds du Pacte rural pour répondre aux besoins de développement local de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;

**Attendu que** le gouvernement du Québec a annoncé l'abolition du Fonds du Pacte rural en date du 31 mars 2015;

**Attendu que** le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais a adopté un nouvel organigramme qui prévoit la transformation du poste d'agent de développement rural en un poste d'agent de développement local pluridisciplinaire;

**Attendu que** le contrat de l'agent de développement rural se terminait le 17 février 2015;

**Attendu que** la direction générale et la direction générale adjointe ont discuté avec l'employé et que son contrat a été prolongé jusqu'au 31 mars 2015, soit la date de fin du Fonds du Pacte rural;

**Attendu que** l'agent de développement rural en poste a droit à un préavis de 2 semaines avant la fin de son emploi;

**Attendu que** la lettre de préavis d'abolition de poste a été remise à l'employé en date du 23 février 2015.

CA-15-25 **Proposé par** André Désilets **et appuyé par** Robert Bussière, **il est résolu** d'entériner la décision de la direction générale quant à l'abolition du poste d'agent de développement rural au CLD des Collines-de-l'Outaouais en date du 31 mars 2015.

## 7. MANDAT DE RESTRUCTURATION ORGANISATIONNELLE DU CLD

### 7.1 Comité de travail de la MRC (suivi)

Suite à la dernière rencontre, différents scénarios seront présentés au Caucus des maires le 16 mars 2015 et nous devrions être en mesure d'obtenir la recommandation de la MRC en mars 2015.

## 8. GESTION DE L'ORGANISATION

### 8.1 Assemblée générale annuelle 2014

#### 8.1.1 Rapport annuel 2014

**Attendu que** le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais doit entériner le rapport annuel de l'organisme avant sa présentation à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 24 mars 2015;

**Attendu que** le Rapport annuel 2014 a été préparé à partir des données statistiques produites par l'équipe du CLD et des résultats obtenus suite aux interventions de l'ensemble des agents du CLD.

CA-15-26 **Proposé par** André Désilets **et appuyé par** Madeleine Brunette, **il est résolu** que le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais approuve le Rapport annuel 2014 avec les modifications recommandées.

### 8.1.2 États financiers audités au 31 décembre 2014

**Attendu que** la firme comptable Janique Éthier, CPA auditrice, a procédé à l'audit des livres comptables du Centre local de développement (CLD) des Collines-de-l'Outaouais pour l'exercice financier clos le 31 décembre 2014;

**Attendu que** le rapport des auditeurs exprime un avis selon lequel les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre local de développement des Collines-de-l'Outaouais (CLD) au 31 décembre 2014.

CA-15-27

**Proposé par** Robert Bussière **et appuyé par** André Désilets, **il est résolu** que le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais adopte les états financiers audités 2014 avec les modifications recommandées par la direction générale.

### 8.1.3 Proposition concernant la nomination d'un auditeur à l'AGA

**Attendu que** la MRC des Collines-de-l'Outaouais fera appel aux services de la même auditrice en 2015 qu'en 2014 pour l'audit de ses états financiers 2015;

**Attendu que** le CLD des Collines-de-l'Outaouais est dans le périmètre comptable de la MRC des Collines-de-l'Outaouais et qu'il serait avantageux de faire affaires avec le même auditeur;

**Attendu que** le CLD des Collines-de-l'Outaouais et la MRC des Collines-de-l'Outaouais ont tous deux eu recours aux services professionnels de Janick Ethier, CPA auditrice, CGA pour l'audit de leurs états financiers en 2014.

CA-15-28

**Proposé par** Robert Bussière **et appuyé par** Hélène Bélisle, **il est résolu** que le conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais recommande à l'assemblée générale de retenir les services professionnels de Janick Ethier, CPA auditrice, CGA pour l'audit des états financiers 2015.

## 8.2 Programme de Soutien au travail autonome (STA)

**Attendu que** le programme de Soutien au travail autonome (STA) s'insère dans les priorités d'intervention du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2015-2020 du Centre local de développement (CLD) des Collines-de-l'Outaouais en ce qui a trait à l'encouragement de l'arrimage et la poursuite des programmes adaptés aux différentes clientèles, surtout les femmes, les jeunes et les sans-emplois;

**Attendu que** la nouvelle Entente de services de la mesure STA liant Emploi-Québec et le CLD des Collines-de-l'Outaouais s'échelonne du 1er avril 2015 au 31 mars 2016;

**Attendu que** le CLD des Collines-de-l'Outaouais et Emploi-Québec sont également partenaires à la « Table de concertation pour l'économie et l'emploi » en accord avec les attentes signifiées de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, en particulier en ce qui concerne le maintien, la diversification et le renforcement du dynamisme socio-économique de la MRC.

CA-15-29

**Proposé par** Madeleine Brunette **et appuyé par** Hélène Bélisle, **il est résolu** de déposer l'offre de services tel que présentée à Emploi-Québec pour le programme de Soutien au travail autonome (STA) s'échelonnant du 1er avril 2015 au 31 mars 2016 et de nommer madame Chantal Belleau, directrice générale, comme signataire de ladite entente.

## 9. QUESTIONS DIVERSES

### 9.1 Correspondance

Aucun document.

### 9.2 Invitations

#### 9.2.1 Happening touristique de l'Outaouais

Robert Goulet et Louise Marchildon assisteront à l'évènement le 24 avril 2015.

### 9.2.2 Soirée célébration des mentors

Nathalie St-Laurent et Chantal Belleau, ou Louise Marchildon, assisteront à l'évènement le 31 mars 2015.

### 9.2.3 Assemblée générale annuelle du CLD

L'invitation pour l'assemblée générale annuelle du CLD est déposée à titre d'information.

## 9.3 Varia

### 9.3.1 Revue de presse

Les documents sont déposés à titre d'information.

### 9.3.2 Avis de démission

André Désilets dépose une lettre de démission au conseil d'administration en date du 11 mars 2015.

CA-15-30

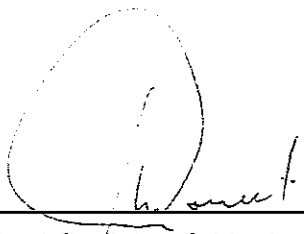
**Proposé par** Robert Bussière **et appuyé par** Madeleine Brunette, **il est résolu** d'accepter la démission d'André Désilets et le conseil d'administration tient à remercier M. Désilets pour sa collaboration, son temps, son esprit brillant et sa participation au sein du conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais.

## 10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion du conseil d'administration est à déterminer.

## 11. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est **proposé par** Robert Bussière que la séance soit levée à 21h05.



Robert Goulet, président par intérim



Robert Bussière, administrateur